

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 4 octobre, à 20h30, le **Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Christine PORTEVIN, Maire**.

**Date de la convocation du Conseil municipal** : 27 septembre 2022

---

**Nombre de conseillers** : en exercice **19** – présents **14** – votants **19**

**Présents** : BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CERBINO-BARBEROUX Sylvie - CHIAPPONI Marina - COURT Sylvie - FEUILLASSIER Stéphanie - FEUTRIER Lucie - FIORONI Stéphane - GRANDGAUD Sélim-Thomas - HAUBER-IMBERT Isabelle - LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PICHET Catherine - PORTEVIN Christine

**Absents** : /

**Pouvoirs de** : DU PONTAVICE Quentin à HAUBER-IMBERT Isabelle  
ARMANDIE Jean-Pierre à CHIAPPONI Marina  
GARCIN Aurélien à PORTEVIN Christine  
DEJY Guillaume à CERBINO-BARBEROUX Sylvie  
CHARPIOT François à BERARD Maxime

**Secrétaire de séance** : Maxime BERARD

**OBJET : OPERATION SOLAIRE BOIS : Attribution de subvention**

N°20221004-01

*Rapporteur : Mme Le Maire*

*Annexe : Néant*

### Synthèse et exposé des motifs

Il est rappelé que le conseil municipal a mis en place depuis plusieurs années une aide financière nommée « opération solaire – bois » ; elle consiste à l'attribution d'aides directes attribuées aux propriétaires particuliers et professionnels domiciliés sur Guillestre, en faveur du développement de l'installation d'équipement de chaleur renouvelable.

Au total, depuis le début de cette opération en faveur du développement des énergies renouvelables, la commune a déjà accordé 137 aides représentant un montant de 19 675 €.

La commission urbanisme du 8 septembre 2022, a examiné des demandes éligibles aux critères d'attribution aux aides solaires/bois, il est donc proposé les subventions ci-après :

Nom du bénéficiaire de l'aide	Nature du projet	Commentaires	Montant de la subvention accordée
VOLLE LAGERBERG Suzanna	Système Solaire Combiné	6 rue du Grand Canal	500 €
GIRAUD Bernard	Poêle à bois, pellets ou inserts	2 rue des rocailles	150 €
GARCIN Pauline	Poêle à bois, pellets ou inserts	303 La Longeagne	150 €
BERARD Maxime	Poêle à bois, pellets ou inserts	10 rue Dr Julien Guillaume	150 €
	<b>TOTAL</b>		<b>950 €</b>

**Madame le Maire ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2212-1, L2212-2 et L2213-28 ;

**VU** la délibération n° 20220906-04 du 6 septembre 2022 modifiant les conditions d'attribution des aides communales sur l'opération solaire bois et validant le règlement de l'opération solaire bois ;

**VU** les crédits inscrits au budget primitif 2022 ;

**VU** l'avis du bureau municipal du 26 septembre 2022 ;

**VU** l'avis de la commission urbanisme du 08 septembre 2022 ;

**CONSIDERANT** la volonté de faciliter l'installation d'équipements de chauffage à énergie renouvelable.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE, M. BERARD NE PRENANT PAS AU VOTE :**

- **VALIDE** les subventions telles que présentées dans le tableau suivant :

Nom du bénéficiaire de l'aide	Nature du projet	Commentaires	Montant de la subvention accordée
VOLLE LAGERBERG Suzanna	Système Solaire Combiné	6 rue du Grand Canal	500 €
GIRAUD Bernard	Poêle à bois, pellets ou inserts	2 rue des rocailles	150 €
GARCIN Pauline	Poêle à bois, pellets ou inserts	303 La Longeagne	150 €
BERARD Maxime	Poêle à bois, pellets ou inserts	10 rue Dr Julien Guillaume	150 €

	<b>TOTAL</b>		<b>950 €</b>
--	--------------	--	--------------

- **AUTORISE Madame Le Maire** à mandater les subventions correspondantes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 4 octobre 2022,  
Le Maire, Christine PORTEVIN



Envoyé en préfecture le 12/10/2022

Reçu en préfecture le 12/10/2022

Affiché le

ID : 005-210500658-20221004-20221004\_01-DE

